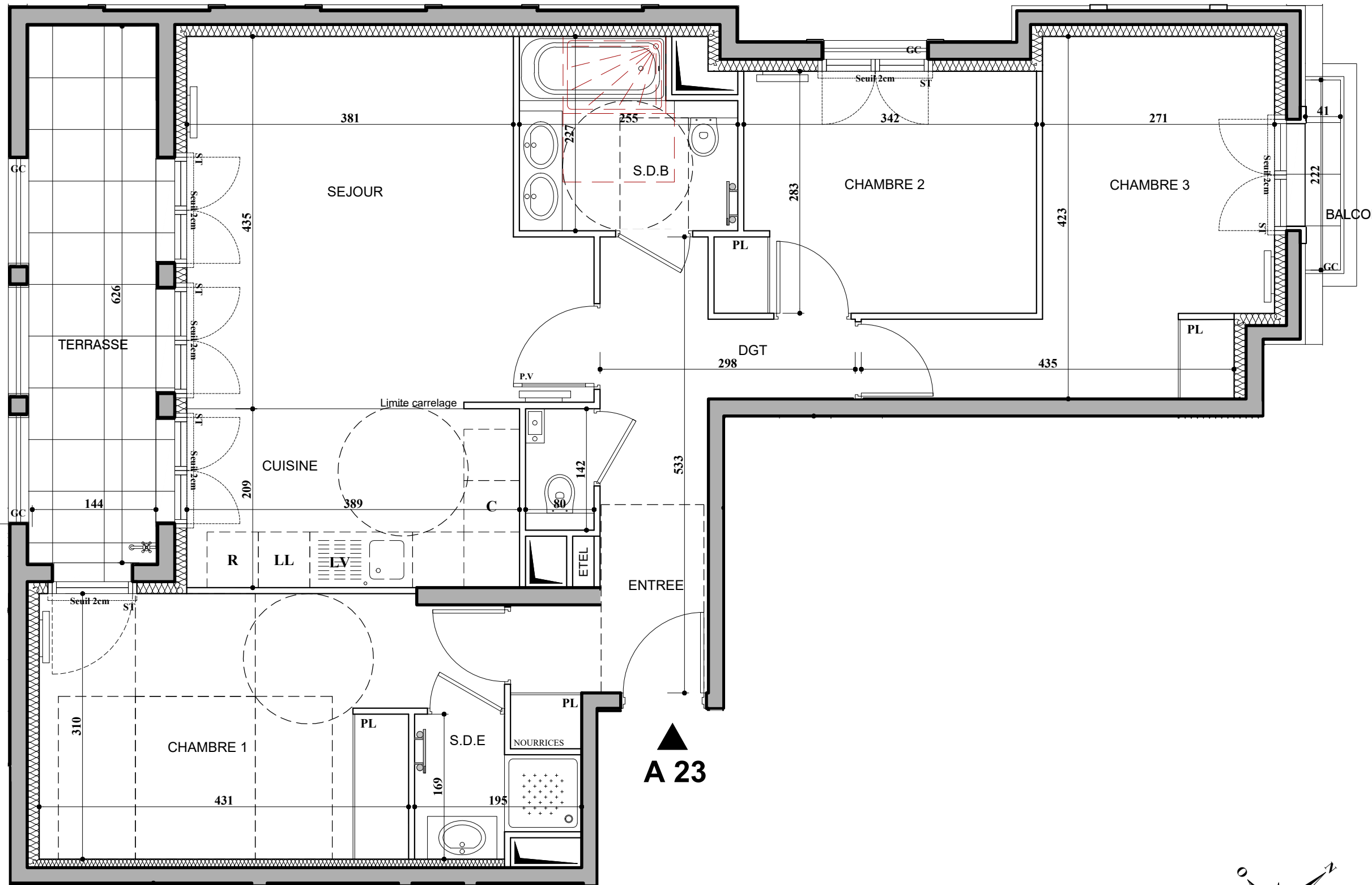
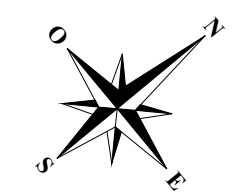


**HALL A**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
A 23 au 2ème étage

ENTREE	5,96 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	26,46 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	14,69 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,94 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	12,92 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	3,98 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,16 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,59 m <sup>2</sup>
WC	1,13 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>82,83 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	9,30 m <sup>2</sup>
BALCON	0,91 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>93,04 m<sup>2</sup></b>



**A 23**



**LEGENDE**

GC	Garde-corps	R	Réfrigérateur
PL	Placard	LV	Lave Vaisselle
P.V	Porte vitrée	LL	Lave Linge
V.B	Volets Battants	C	Cuisson
OdB	Oeil de boeuf	- - -	Retombée de poutre
ST	Store intérieur	[Symbol]	Soffite / faux plafond

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.